



CERTIFICATION

**Déployer des solutions d'automatisation
de tâches professionnelles par l'usage
responsable d'outils no-code et d'agents IA**

PROGRAMME DE RÉFÉRENCE



MODULE 1

Analyser les opportunités d'automatisation

Comprendre l'automatisation en contexte professionnel

- Définition et enjeux : productivité, fiabilité, gain de temps
- Exemples concrets de tâches répétitives dans le secteur tertiaire

Méthode d'analyse des tâches automatisables

- Identifier les étapes récurrentes et chronophages
- Différencier ce qui est automatisable / assisté par l'IA / réservé à l'humain

Élaborer un plan simple d'implémentation

- Décomposer un processus métier en étapes claires
- Positionner l'agent IA de manière pertinente dans le processus

Panorama des outils d'automatisation no-code et outils de création d'agents IA les plus populaires (Zapier, Make, Airtable, Notion, n8n...)

MODULE 2

Concevoir un scénario d'automatisation (workflow)

Introduction à la logique de workflow

- Déclencheurs, actions, conditions, sorties
- Lecture et construction d'un schéma simple

Concevoir un enchaînement logique

- Structurer les étapes d'un processus automatisé
- Intégrer les branches « si... alors... » (cas valide / non valide)

Traduire un processus en schéma opérationnel

- Représenter visuellement le workflow
- Préparer un scénario cohérent pour la mise en œuvre technique

MODULE 3

Conformité et sécurité des automatisations

Les risques liés à l'automatisation et à l'IA

- Données personnelles, confidentialité, fuite ou perte de données
- Risques de biais et d'erreurs de l'IA

Réglementations et cadres légaux

- Principes du RGPD appliqués à l'automatisation
- Introduction à l'IA Act et ses implications

Bonnes pratiques de sécurité

- Limitation des accès et chiffrement des données
- Paramétrage des IA et anonymisation des contenus
- Conservation limitée et respect du consentement

MODULE 4

Accessibilité et inclusivité des solutions automatisées

Introduction à l'accessibilité numérique

- Principes de base (compatibilité lecteurs d'écran, alternatives textuelles)
- Cas fréquents de barrières à l'accessibilité dans l'automatisation

Adapter les solutions aux besoins spécifiques

- Prévoir des interfaces accessibles (visuel, auditif, moteur)
- Intégrer la validation humaine alternative quand nécessaire

Garantir l'inclusivité dans les flux automatisés

- Prendre en compte les différents profils de collaborateurs
- Adapter les canaux de diffusion (emails, fichiers, notifications)

MODULE 5

Configurer et déployer une automatisation

Préparer les connexions entre services

- Comprendre les entrées (mail, formulaires, base de données...)
- Identifier les sorties (notification, envoi de fichier, stockage...)

Configurer une automatisation étape par étape

- Définir le déclencheur
- Connecter les outils tiers/intermédiaires
- Intégrer l'agent IA dans la chaîne

Assurer la cohérence technique et l'ergonomie

- Vérifier la logique de bout en bout
- Prévoir des messages clairs pour l'utilisateur final

MODULE 6

Tester et améliorer une automatisation

Méthodes de test d'un processus automatisé

- Tester les déclencheurs et vérifier les sorties
- Simuler des cas valides et non valides

Indicateurs de performance

- Temps gagné, taux de réussite, erreurs détectées
- Satisfaction des utilisateurs finaux

Amélioration continue

- Mettre en place des notifications d'erreur
- Suivre régulièrement les performances et ajuster le scénario

MODULE 7

Intégrer la sobriété numérique dans l'automatisation

Impact environnemental du numérique

- Comprendre la consommation énergétique des processus automatisés
- Identifier les pratiques à fort impact (ex. exécutions trop fréquentes)

Pratiques écoresponsables à appliquer

- Limiter la fréquence des automatisations
- Réduire le stockage inutile de fichiers et données
- Privilégier des formats légers et adaptés

Mettre en place une démarche durable

- Intégrer la sobriété numérique dès la conception du workflow
- Communiquer sur les bonnes pratiques au sein de l'organisation

FIN DU PARCOURS DE FORMATION

Passage de l'examen en vue d'obtenir la certification *"Déployer des solutions d'automatisation de tâches professionnelles par l'usage responsable d'outils no-code et d'agents IA"*

Passage de la certification et modalités d'évaluation

Conditions de passage de la certification

Modalités :

Dossier à fournir autour d'une mise en situation professionnelle fictive.

Délai : 10 jours pour rendre l'écrit.

En fin de parcours, les apprenants s'engagent à passer l'examen en vue de l'obtention de la certification "Déployer des solutions d'automatisation de tâches professionnelles par l'usage responsable d'outils no-code et d'agents IA", enregistrée auprès de France Compétences par Inkréa Certifications sous le numéro RSXXXX (*certification en cours de dépôt*). Le passage de la certification consiste en un écrit à rendre sous 10 jours après la fin de la formation, basé sur 6 cas pratiques, suivi d'une soutenance orale de 20 minutes.

Le dossier est réalisé en autonomie.

Le(s) formateur(s) reste(nt) disponible(s) pour toute question d'ordre pratique durant les 10 jours de délai pour rendre votre écrit.

Passage des oraux

Vous passez, environ 15 jours après la fin de la formation (une semaine ouvrée après la date limite de rendu des écrits), un entretien oral au cours duquel il vous sera demandé de présenter votre dossier écrit. L'oral dure en moyenne une vingtaine de minutes.

Conditions d'obtention de la certification

Vous devez avoir une note moyenne minimum de 3,5/5 à chaque compétence (écrit/oral) pour considérer les compétences acquises et valider l'obtention de la certification, soit un taux de réussite global supérieur ou égal à 70%.

Communication des résultats au candidat

Après le passage de votre oral, le jury a une semaine pour délibérer. Après cette semaine, vous recevez un mail de la part du certificateur, vous informant de votre obtention ou non de la Certification. Si vous avez réussi, votre Certificat nominatif sera fourni dans ce même mail.

Dans les 6 mois qui suivent la formation, un questionnaire de satisfaction à froid vous est envoyé par mail, visant à optimiser notre suivi qualité.

Objectifs pédagogiques :

- **Analyser les opportunités d'automatisation dans un contexte professionnel**, en identifiant les tâches répétitives et en définissant une stratégie d'implémentation intégrant les outils no-code et les agents IA, **afin d'optimiser l'organisation du travail.**
- **Concevoir et déployer des workflows d'automatisation no-code et IA**, en représentant schématiquement les processus, en configurant les connexions techniques et en réalisant des tests de fonctionnement, **afin d'assurer la cohérence et l'efficacité des solutions mises en œuvre.**
- **Garantir l'usage responsable des automatisations, en appliquant les règles de conformité réglementaire (RGPD, IA Act)**, en assurant l'accessibilité pour les collaborateurs en situation de handicap et en intégrant les principes de sobriété numérique, **afin de sécuriser, et rendre durables et accessibles les solutions déployées.**

Prérequis :

Il est préférable d'avoir une première expérience dans le monde professionnel ainsi qu'une familiarité avec l'utilisation d'Internet. Une **connaissance des outils d'IA générative** est un plus.

Public visé :

Cette certification s'adresse aux **professionnels du secteur tertiaire** dont les missions incluent des **tâches récurrentes pouvant être automatisées** : gestion administrative, gestion de projets, suivi de dossiers, traitement de données, emailing et automations marketing, gestion des plannings, création de contenus ou encore coordination d'activités.

Elle est particulièrement adaptée aux métiers de **l'assistanat**, du **secrétariat**, des **ressources humaines**, du **marketing**, de la **communication**, de la **vente**, de **l'administratif** et du **juridique**, en leur apportant des compétences essentielles pour automatiser ces processus, gagner en efficacité et se concentrer sur des tâches à plus forte valeur ajoutée.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les formations sont réalisées en visioconférence, et synchrones.

Les personnes en situation de handicap peuvent donc adapter leur accès à la formation de façon plus confortable.

Dans le cas où une personne sourde ou malentendante et non appareillée souhaiterait faire la formation, nous sommes en mesure de lui prévoir un accompagnement signé (en accord avec les dispositifs de l'Agefiph), ainsi que la fourniture de tous nos supports de cours par écrit, en amont de la formation.

Dans le cas où une personne aveugle ou malvoyante souhaiterait faire la formation, si cela paraît pertinent au regard de ses perspectives professionnelles, il pourra la suivre en bénéficiant de l'audio (formation synchrone en visio), ainsi que de la fourniture de tous nos supports de cours par écrit, en amont de la formation.

Nous mettrons en œuvre les dispositions nécessaires au bon déroulement de la formation pour toute personne en situation de handicap, au regard de ce handicap et des aménagements qu'il nécessite, dans la mesure où ces aménagements sont compatibles avec une formation à distance. Aucune session en présentiel n'est prévue à ce jour.

Coordonnées du référent handicap de l'organisme de formation

Sylvia RENARD

certifications@inkrea.fr

Coordonnées de l'organisme de formation et de certification

InKréa Certifications

Présidente

Sylvia RENARD

Directrice Générale, formatrice

Marion DECKER

certifications@inkrea.fr

www.inkrea-certifications.fr

Programme de formation mis à jour le :

22 Septembre 2025

